



Rien ne va plus mais !

Le conseil d'administration du Groupe Air France s'est tenu le 15 février avec pour principal sujet à l'ordre du jour, la validation des comptes de l'année 2020.

2020 restera comme l'annus horribilis de la longue histoire de notre groupe.

- Un chiffre d'affaire à 11,1 Md€ en baisse vertigineuse de 59%.
- Une perte d'EBITDA à 1,7Md€ qui reste malgré tout une bonne performance au regard de nos principaux concurrents.
- Un résultat net négatif à 7,1Md€ surchargé de différentes lignes de restructuration et/ou de provisions pour les couvertures carburant et le coût des sorties de flotte pour plus de 2 Md€.
- Une dette nette à plus de 11Md€ mais une réserve de trésorerie de pratiquement 10 Md€ en liquidités et lignes de crédit.

Ces chiffres annoncés dans leur froideur comptable donnent le tournis à qui s'inquiète du sort de notre entreprise. Pourtant, notre situation au vu de nos concurrents historiques semble plus maîtrisée mais soyons prudents. Quand on se compare, on s'autosatisfait et on devient mal voyant.

C'est artificiellement que nous y arrivons. Sans l'Etat, nous serions en faillite sans espoir de nous en sortir. L'Europe a accepté dans un premier temps que les états puissent renflouer leur industrie aérienne qui aura été un des secteurs les plus impactés par la pandémie.

Aujourd'hui, alors que les premières aides ont été englouties pour parer à l'urgence, la deuxième vague de soutien permettant de trouver notre deuxième souffle est assujettie par Bruxelles à un abandon de nos créneaux uniquement sur Orly.

Surprenant, n'est-il pas ?

Si la Commission Européenne avait voulu avouer qu'elle était influencée par les lobbies puissants des compagnies aériennes low cost, elle ne s'y serait pas prise autrement.

La CFE-CGC soutient l'action de la Direction Générale qui négocie avec Bruxelles pour permettre de revenir à des exigences plus compatibles avec l'intérêt général et non pas les intérêts particuliers.

On le voit bien. Rien ne va plus mais restons confiants pour l'avenir de notre activité et plus particulièrement pour Air France.

Il y aura un après-pandémie. L'état continuera à nous soutenir. Le vaccin permettra rapidement de réenvisager notre destin d'une manière plus sereine. Malgré certaines voix qui voudraient faire interdire le transport aérien pour l'équilibre écologique, nous aurons encore pour longtemps, un rôle stratégique à tenir pour l'avenir économique de notre pays.

La direction générale a engagé des restructurations à sens unique.

Toutes ces restructurations engagées à marche forcée n'ont qu'un seul objectif : faire diminuer la masse salariale. Durant la seule année 2020 sous prétexte de pandémie, les coûts nets de personnels ont diminué de 35% . Le nombre des salariés a baissé de 8700 EPT (équivalent plein temps). Certes, il fallait trouver des solutions à cette crise mais n'avoir que le seul objectif de baisse des coûts salariaux, ça devient ridiculement dramatique.

A cela, comme ça ne semble pas la satisfaire, la Direction Générale s'oriente vers encore plus d'efforts en avançant à pas feutrés vers des licenciements.

Aucun départ contraint ne pourra être engagé pour justifier cette crise.

La CFE-CGC d'Air France a toujours conditionné son soutien aux différents plans d'amélioration décrétés par nos dirigeants au respect strict de ce principe.

Nous saurons prendre nos responsabilités pour faire entendre nos convictions.

Quelques soient les raisons et les situations à traiter, nous n'envisagerons jamais de donner notre aval aux licenciements de certains de nos collègues sous quelques prétextes que ce soit.

Le traitement de cette crise ne peut pas permettre d'ouvrir des chemins inconnus chez nous mais si facilement utilisés par les Anglo-saxons. Notre culture et notre histoire ont permis à Air France de devenir une compagnie mondiale majeure sans utiliser ces décisions si facilement répandues ailleurs.

Nous avons créé le contrat social à la française. Nous comptons bien le faire perdurer malgré la crise de ces derniers mois et la volonté nocive de certains de nos dirigeants.



Ronald NOIROT, administrateur salarié CFE-CGC du Groupe Air France